

CH_VB 2001-2266 5643 vom 28. Mai 2001

Bundesverwaltung, 2001-05-28, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb_2001-2266_5643

FR: CH_VB 2001-2266 5643 du 28 mai 2001

IT: CH_VB 2001-2266 5643 del 28 maggio 2001

Erwägungen

E. 3

ho 28 mai 2001 au 29 mai 2004 (renouvellement/modification) – Rémy Montavon SA, 2856 Boécourt départements verre minéral, saphir, injection plastique et machines CNC, métallisation sous vide, gravure

E. 6

ho

E. 8

octobre 2001 au 9 octobre 2004 (renouvellement/modification) – Von Roll Fonderie des Rondez SA, 2800 Delémont production, parachèvement, usinage «Betec», technique 275 ho ou f

E. 11

novembre 2001 au 13 novembre 2004 (renouvellement/modification) Travail du dimanche
Motifs: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques ou économiques (art. 19 LTr) – Précip-Dip Durtal SA, 2800 Delémont ateliers de décolletage et d'assemblage
4 ho 27 mai 2001 au 29 mai 2004 (renouvellement/modification) – Erma Boécourt SA, 2856 Boécourt tronçonnage des boules en saphir, détournement des verres en saphir 2 ho 23 décembre 2001 au 25 décembre 2004 (renouvellement/modification) – Baxter Biosciences AG, Horw, 2000 Neuchâtel production d'une protéine (facteur VIII) 10 ho 29 juillet 2001 au 31 juillet 2004 (renouvellement/modification)

5644 Travail continu Motifs: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques ou économiques (art. 24, al. 2, LTr) – Baxter Biosciences AG, Horw, 2000 Neuchâtel production d'une protéine (facteur VIII) 200 ho 29 juillet 2001 au 31 juillet 2004 (renouvellement/modification) (ho = hommes, f = femmes, j = jeunes gens) Voies de droit Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202

Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire. Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous, pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (tél. 031 322 29 45/29 50). 30 octobre 2001 Secrétariat d'Etat à l'économie: Direction du travail

Schweizerisches Bundesarchiv, Digitale Amtsdrukschriften Archives fédérales suisses, Publications officielles numérisées Archivio federale svizzero, Pubblicazioni ufficiali

digitali Permis concernant la durée du travail octroyés In Bundesblatt Dans Feuille fédérale
In Foglio federale Jahr 2001 Année Anno Band 1 Volume Volume Heft 43 Cahier Numero
Geschäftsnummer --- Numéro d'affaire Numero dell'oggetto Datum 30.10.2001 Date Data
Seite 5643-5644 Page Pagina Ref. No 10 125 769 Die elektronischen Daten der
Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv
übernommen. Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises
par les Archives fédérales suisses. I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono
stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte
Originaltext. Quellen-URL siehe oben.